

APPEL D'OFFRES**SOUSSION POUR OPÉRER LA
CONCESSION
DU CLUB DE GOLF PEN-Y-BRYN**

La municipalité de Bury, propriétaire d'un golf 9 trous désirent recevoir des soumissions pour l'opération de la concession du terrain de golf (saisonnier) ainsi que du restaurant (à l'année).

Les soumissionnaires intéressés à visiter les lieux sont invités à prendre rendez-vous en appelant au 819 560-8414.

Les personnes ou entreprises désirant soumissionner doivent déposer leur offre au plus tard le 23 février 2024 à 16 heures. Il est possible de faire une offre globale pour l'opération du terrain de golf et du restaurant ou séparément. Veuillez prévoir les frais de location dans votre offre et faire parvenir le tout à l'adresse suivante :

Municipalité de Bury
Golf Pen-Y-Bryn
528 rue Main
Bury (Québec) J0B 1J0

CALL FOR TENDERS**TENDER TO OPERATE THE PEN-Y-BRYN
GOLF CONCESSION**

The municipality of Bury, owner of a 9-hole golf course, wishes to receive bids for the operation of the golf course concession (seasonal) as well as the restaurant (year-round).

Bidders interested in visiting the premises are invited to book an appointment by calling 819 560-8414.

Individuals or companies wishing to bid must submit their offer by February 23 at 4 p.m. It is possible to make a global offer for the operation of the golf course and the restaurant or separately. Please include the rental costs in your offer and send everything to the following address:

Municipality of Bury
Pen-Y-Bryn Golf
528 Main Street
Bury, QC, J0B 1J0

POSTE 2850

L'année dernière, nous avons instauré la boîte vocale du poste 2850. Cette boîte vocale sert à transmettre des informations aux employés municipaux en dehors des heures d'ouverture du bureau. Il est important de comprendre qu'il n'y a pas d'employés de garde le soir, la nuit et le week-end.

Voici des exemples de messages qui peuvent être laissés sur cette boîte vocale :

- Un panneau routier est disparu ou est endommagé,
- Vous avez remarqué une accumulation d'eau et vous croyez qu'il y a une fuite dans le réseau d'aqueduc.
- Vous avez remarqué des dommages à une infrastructure municipale.
- Un chemin municipal est mal déneigé ou très glissant.

Pour les situations suivantes veuillez communiquer avec le **911** :

- Un arbre est tombé sur un fil électrique,
- Un arbre est tombé et bloque complètement la circulation,
- Il y a un bris majeur d'aqueduc ou d'égouts, et celui-ci engendre un déversement de grande envergure
- Vous êtes témoin de bris, de vandalisme ou de vol de propriété municipale.

EMPLOIS D'ÉTÉ**COORDONNATEUR (TRICE) DU CAMP DE JOUR**

- Dois avoir au minimum 18 ans.
- Exécute diverses tâches reliées à l'élaboration du programme d'animation soit la planification (élaboration du programme estival 2024)
- Fais l'achat des fournitures nécessaires pour les activités), l'organisation
- Prépare et dirige les projets d'activités et de bricolage ainsi que le suivi des activités
- Supervise les animateurs et assure l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique
- Animation auprès des enfants
- Début d'emploi à déterminer.

ANIMATEUR OU ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

- 4^e secondaire complété ;
- Expérience en animation auprès des enfants (5 ans à 12 ans) serait un atout ;
- Dois être disponible pour la formation DAFA qui aura lieu au mois de mai.
- Début d'emploi à déterminer.

PRÉPOSÉ (E) AUX PARCS
PRÉPOSÉ (E) À LA VOIRIE

- Entretien des parcs, infrastructures, espaces publics, équipements, bâtiments, etc.
- Être disponible en mai si possible (en juin pour les étudiants).

La priorité sera donnée aux résidants de la municipalité (à compétence égale)

Dépôt des candidatures jusqu'au **22 MARS 2024**, à midi. Si vous souhaitez postuler, vous devez soumettre votre candidature en mentionnant le poste désiré à :

Ressources humaines
528, rue Main,
Bury (Québec) J0B 1J0
Courriel ; information.bury@hsfqc.ca
Télécopieur ; 819-872-3675

Seules les candidatures retenues seront contactées

SUMMER JOBS**DAY CAMP COORDINATOR**

- Must be at least 18 years old.
- Performs various tasks related to the development of the animation program, namely planning (development of the 2024 summer program)
- Purchase the necessary supplies for the activities, the organization
- Prepares and directs activity and DIY projects as well as activity monitoring
- Supervise the animators and ensure the application of the safety rules, good behaviour, and ethics
- Animation with the children
- Starting of the employment to be determined.

DAY CAMP MONITOR

- Secondary 4 completed;
- experience in animation with children (5–12 years) would be an asset;
- Must be available for the DAFA training, in May;
- Starting of the employment to be determined.

PARK ATTENDANT
PUBLIC WORK ATTENDANT

- Maintenance for parks, infrastructures, public spaces, equipment, buildings, etc.
- be available in May if possible (in June for students).

Priority is given to residents of the Municipality (with equal skills)

Submission of applications until MARCH 22, 2024, at noon. If you wish to apply, you must submit your application mentioning the desired position to:

Human Resources,
528 Main Street
Bury, QC J0B 1J0
By email: information.bury@hsfqc.ca
By fax: 819-872-3675

Only selected candidates will be contacted.

OFFRE D'EMPLOI INSPECTEUR MUNICIPAL

Sommaire général

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à l'émission des permis et aux inspections ;
- Relève du directeur général/secrétaire-trésorier ou de tout autre cadre désigné par le conseil.

Tâches et responsabilités principales

1. Réponds aux demandes en ce qui a trait aux lois et règlements à faire respecter dans le cadre de la construction, du zonage et du lotissement ;
2. Émets ou refuse les permis et certificats en vertu des procédures et des règlements pertinents à son secteur d'activités ;
3. Fait l'inspection des bâtiments pour vérifier la conformité au règlement de construction et de zonage ;
4. Avise les personnes qui contreviennent aux règlements et prépare les dossiers de Cour, s'il y a lieu ;
5. Reçoit les plaintes couvertes par le règlement sur les nuisances, avise les personnes qui contreviennent à ce règlement et prépare les dossiers de Cour, s'il y a lieu ;
6. Fait l'inspection des fosses septiques et des champs d'épuration, émet les permis lorsque requis ;
7. Agit à titre de personne désignée pour tenter de régler les mésententes ;
8. Effectue des relevés et des inspections techniques des différents réseaux et des opérations d'entretien préventif ;
9. Siège sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Prépare les rencontres, rédige les procès-verbaux et assure les suivis ;
10. Soumet à l'employeur au plus tard le 31 janvier de l'année en cours le rapport de la SAAQ intitulé Renseignements relatifs au dossier de conduite. Le salarié s'engage à informer immédiatement l'employeur de toute modification de classe, annulation ou infraction pouvant avoir une incidence quant à sa capacité de conduire un véhicule routier dans le cadre de ses fonctions ;
11. Accomplit, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications

- DEC – Technique en aménagement et urbanisme ou AEC – Inspection municipale en bâtiment et environnement avec un minimum de deux (2) ans d'expérience ou plus de cinq (5) ans d'expériences pertinentes ;
- Habileté bureautique ;
- Doit user d'un bon jugement dans l'application des lois et règlements de la municipalité et maintenir de bonnes relations avec les citoyens, ses collègues et supérieurs et tous autres intervenants ;
- Permis de conduire valide ;
- Bilinguisme obligatoire.

Ce poste est un poste permanent de 14 heures (2 jours/semaine). Le salaire et les avantages sont ceux prévus à la convention collective. Possibilité d'obtenir la formation nécessaire au travail.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, par la poste à l'adresse ci-dessous, par télécopieur (819) 872-3675 ou par courriel (information.bury@hsfqc.ca) au plus tard le vendredi 23 février 2024, à 16 :00.

Municipalité de Bury
528, rue Main
Bury (Québec) J0B 1J0
Seules les candidatures retenues seront contactées

JOB OFFER

MUNICIPAL INSPECTOR

General summary

- Plans, organize, lead and control the activities related to the issuance of permits and inspections;
- Reports to the Director General/Secretary-Treasurer or any other executive employee designated by the council.

Primary duties and responsibilities

1. Responds to requests for laws and regulations to be enforced during construction, zoning and subdivision;
2. Issues or refuses permits and certificates under the procedures and bylaws relevant to his sector of activity;
3. Inspects buildings to verify compliance with the Building and Zoning Bylaw;
4. Advise individuals who contravene with any bylaw and prepare court files if applicable;
5. Receives complaints covered by the nuisance bylaw, notifies those who violate the bylaw and prepares court records if applicable;
6. Inspects septic tanks and septic fields, issues a permit where required;
7. Acts as the designated person to try to resolve disagreements;
8. Performs technical surveys and inspections of the various networks and preventative maintenance operations;
9. Seats on the Urban Planning Advisory Committee (CCU). Prepares meetings, writes the minutes and ensures the follow-ups;
10. Submit to the employer no later than January 31 of the current year the report of the SAAQ entitled, Information regarding the driving record. The employee agrees to immediately inform the employer of any change in class, cancellation or infraction that may have an impact on his ability to drive a road vehicle as part of his duties;
11. Performs, at the request of his immediate superior, any other task related to his function.

Qualifications

- DEC — AEC Planning and Town Planning—Municipal Building and Environment Inspection with a minimum of two (2) years of experience or more than five (5) years of relevant experience;
- Office skills;
- Must use sound judgment in the application of the laws and regulations of the municipality and maintain good relations with citizens, colleagues and superiors and other actors;
- Valid driver's licence;
- Mandatory bilinguism;

This position is a permanent position of 14 hours (2 days/week). Salary and benefits are those provided for in the collective agreement. Opportunity to obtain the necessary training on the job.

Any interested candidates should send their resume by mail, fax (819) 872-3675 or by email at (information.bury@hsfgc.ca) no later than 4 p.m. on Friday, February 23, 2024.

Municipalité de Bury
528, rue Main
Bury (Québec) J0B 1J0

Only those selected for an interview will be contacted.

LA MUNICIPALITÉ DE BURY A MAINTENANT UNE ZONE NEUTRE!

C'est quoi une zone neutre?

Il s'agit d'un endroit public clairement identifié, où vous pouvez faire vos transactions ou vos échanges en toute sécurité. L'utilisation de ce type de lieu diminue le risque de transactions frauduleuses et de vols qualifiés et est recommandé dans certaines situations de garde partagée.

La zone neutre est constituée de deux espaces de stationnement réservés situés devant le babillard du bureau municipal au 528 rue Main.

L'utilisation de la zone neutre est :

- Gratuite
- Accessible en tout temps
- Ne requiert pas d'autorisation
- Sous surveillance par caméra 24 heures sur 24

THE MUNICIPALITY NOW HAS A NEUTRAL ZONE!

What is a neutral zone?

A neutral zone is a clearly identified public place, where you can carry out your transactions or exchanges safely. The use of this type of location reduces the risk of fraudulent transactions and robbery and is recommended in certain shared custody situations.

The neutral zone consists of two reserved parking spaces located in front of the bulletin board of the municipal office at 528 Main Street.

The use of the neutral zone is:

- Free
- Accessible at all times
- Does not require authorization
- Under camera surveillance 24 hours a day

VOICEMAIL EXTENSION 2850

Last year, we installed the voicemail at extension 2850. This voicemail is used to transmit information to municipal employees outside office opening hours. It is important to understand that there are no employees on call in the evenings, nights and weekends.

Here are examples of messages that can be left on this voicemail:

- A road sign has disappeared or is damaged,
- You have noticed an accumulation of water and you believe that there is a leak in the water system.
- You have noticed damage to municipal infrastructure.
- A municipal road is poorly plowed or very slippery.

For the following situations please contact **911**:

- A tree fell on an electrical wire,
- A tree has fallen, or a vehicle is stuck and completely blocks the circulation,
- There is a major water or sewer break causing a large-scale spill.
- You witness vandalism or theft of municipal property.



Chemin Hardwood Flat

Historique

Le ministère des Transports a entretenu le chemin jusqu'en 1993, le chemin était plutôt bon. En 1993, les chemins secondaires sont remis aux Municipalités.

Étant donné le manque d'expertise de la Municipalité, comme la plupart des petites municipalités, un gravier tamisé provenant du banc Long Swamp fut utilisé. Ce gravier contenait beaucoup trop de silt (sable jaune très fin). Le silt forme une vase lors de dégel ou temps très humide.

Depuis plusieurs années, le gravier est concassé en ajoutant de la pierre pour obtenir un 0-3/4 ($\pm 8\%$ fin), correct pour l'entretien d'un chemin, mais pas suffisamment bon pour corriger la fondation supérieure (dessus) trop silteuse en place.

Le banc municipal de Long Swamp est presque vidé de ses bons matériaux.

À l'origine, le chemin n'est pas fait pour le transport lourd et la terre était laissée sur place lors de la construction du chemin.

Ce qui sera fait

Une réserve de 0-3/4 d'environ 800 tonnes sera placée près du chemin. Ce 0-3/4 devra être très propre (peu de fin, silt et argile, moins de 5%).

Il servira à réparer le chemin lors de dégel. Si cette méthode est efficace, elle pourra être applicable sur les autres chemins dans ces zones problématiques.

Des échantillons seront pris à l'été 2024 pour déterminer avec exactitude les matériaux en place et se positionner sur les travaux à effectuer.

Type de travaux possibles

1. Reconstruction, enlever et remplacer toutes les fondations sur 0.8 mètre d'épaisseur représente des travaux d'environ 1.3 \$ millions pour les 6 km de chemin. Cette solution n'est presque jamais utilisée sur les routes secondaires, car trop dispendieuse.
2. Rechargement, sur une épaisseur minimale de 6 pouces (idéal 10 pouces). La quantité requise pour 6 pouces est $\pm 14\,000$ tonnes pour 320 000 \$ de travaux (achat + transport + épandage + compaction).
3. Correction du matériel en place, avec la même machinerie utilisée pour désagréger l'asphalte, mélanger un très bon gravier avec celui en place. La quantité de gravier à ajouter sera connue après analyse des échantillons, coût approximatif de 280 000 \$.
4. Refaire la sous-fondation, excaver sur ± 0.8 mètre dans les pires secteurs pour remplacer tout le gravier et mettre une couche de pierre (0-4 pouce) au fond. C'est l'approche actuelle pour des endroits bien précis.

* Tous les montants sont approximatifs afin d'estimer l'ampleur des travaux .

Par le comité de voirie de votre Municipalité

Hardwood Flat Road

History

Transport Quebec maintained the road until 1993 and the road was in quite good condition. At that time, responsibility for maintaining secondary roads was handed over to the municipalities.

Given the lack of expertise of the Municipality, like most municipalities, a sifted gravel from the Long Swamp pit was used. The gravel contained an excessive amount of silt (a very fine yellow sand). Silt turns into mud during a thaw or humid weather.

For several years, the gravel was crushed by adding stone to get a 0-3/4 ($\pm 8\%$ fine), good for maintaining the road, but not sufficiently good for correcting the overly silted top foundation in place.

The municipal gravel pit on Long Swamp has been almost emptied of its good material.

At its origin, the road was not made for heavy vehicle traffic, because when the road was built, the dirt was left in place.

What will be done

A reserve of 0-3/4 of about 800 tons will be placed near the road (very little fine, less than 5%). It will be used to repair the road at thaw time. If this method works, it could be applied to the other roads with the same problem.

Samples will be taken this summer (2024) in order to know exactly what is in place and to determine what works can be done.

Possible solutions

1. Reconstruction, removing and replacing all foundations to a thickness of 0.8 metres represents about \$1.3 million for the 6 km of the road. This solution is rarely used on secondary roads because of the prohibitive cost.
2. Resurfacing, to a minimal thickness of 6 inches (ideally 10 inches). The quantity required for 6 inches is $\pm 14\,000$ tons for \$320 000 of work (purchase + transport + spreading + compaction).
3. Correction to material in place, with the same machinery used for breaking up asphalt, mixing a very good gravel into the gravel already there. The quantity of gravel to be added will be known after analysis of the samples taken. Approximate cost \$280 000.
4. Redo the sub foundation, excavate to ± 0.8 metres at the worst sections in order to replace all the gravel and put a layer of rock (around 0-4 inches) in the bottom. This is the present approach in specific places.

*The amounts given are approximate to give an idea of scale.

By the municipal roads committee